

Affaire Veolia-Suez : La gestion publique, une autre voie pour garantir l'eau comme bien commun

Dans un contexte de dérèglement climatique, de fragilisation de la biodiversité et de pandémie, l'eau est plus que jamais un bien commun précieux, qu'il convient de préserver. Alors que les dernières semaines ont été marquées par l'affaire Veolia-Suez et ses enjeux de stratégies de développement commercial à l'international, les opérateurs publics de l'eau rappellent leur engagement au service de l'intérêt général et d'une gestion durable de l'eau au plus proche des territoires.

Des acteurs publics au service d'un bien commun...

Assurant l'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées de plus de 40 % de la population française, les acteurs publics locaux démontrent chaque jour leur capacité à assurer la continuité de services essentiels, même en plein confinement. Et pour garantir un accès durable, pérenne et équilibré de l'eau, nombreux sont les défis que relèvent les collectivités et leurs opérateurs publics : gestion durable de la ressource en eau, gestion patrimoniale et performance de l'exploitation, qualité du service public et participation citoyenne, accès à l'eau pour les plus démunis...

... et au service des territoires

Les collectivités et leurs opérateurs publics locaux sont au cœur des territoires et au plus proche des citoyens. Ils favorisent la dynamisation économique locale, tant par les emplois directs qu'ils génèrent que par leur intégration dans le tissu de PME et d'entreprises de proximité. N'ayant rien à vendre, ils agissent au cœur d'un maillage partenarial étroit qui leur permet de s'adapter aux enjeux locaux, tout en mutualisant l'innovation et l'excellence.

Porteuse d'une vision de long terme où chaque euro de la facture d'eau est immédiatement et intégralement réinvesti dans la qualité du service et la gestion patrimoniale, la gestion publique est plus que jamais source de solutions durables pour nos territoires.

À l'heure où les services d'eau et d'assainissement sont en pleine réorganisation à l'issue des transferts de compétences nés de la Loi NOTRe, il est plus que jamais temps de reconnaître et de développer la gestion publique de ce secteur pour garantir la préservation et la transmission du patrimoine commun essentiel à la vie, qu'est l'eau.

Nous vous invitons à approfondir la vision et les solutions apportées par les acteurs publics de l'eau dans les territoires à l'occasion des Rencontres nationales de l'eau publique, organisées en partenariat avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires, le jeudi 1er octobre, à Paris.

Programme détaillé et inscriptions : www.france-eaupublique-rencontres2020.fr



Contact presse :

Séverine GORSZCZYK, Chargée de mission, fep@fnccr.asso.fr, 06 23 62 39 89

***Le réseau France Eau Publique**

Au sein de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR), France Eau Publique réunit près de 90 collectivités (communes, intercommunalités, métropoles, syndicats) et opérateurs publics de l'eau (régies, SPL) desservant plus de 12 millions d'habitants. Le réseau favorise l'excellence en développant les échanges et synergies entre membres et en accompagnant les entités publiques émergentes. Porteur du modèle de la gestion publique au niveau national et force de proposition, il est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics.